

s'k'k'a'b'
c's'b'f'c'
c's'r'f'c'

Rapport de gestion 2022/23 de l'association CSBFC

pour la période du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023

Approuvé par l'Assemblée des délégués le 28 septembre 2023

Sommaire

Éditorial	3
Introduction de la nouvelle formation commerciale initiale	4
La stratégie 2030 de la CSBFC en ligne de mire	6
Rétrospective des SwissSkills 2022	8
Changement au sein de la direction	9
Organes et représentations	10

Annexe

La CSBFC en bref	11
Membres de la CSBFC	12
Membres du Comité	12
Collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat	13
Organe de révision	13
Membres de la CSDPQ Employé-e de commerce CFC	13
Organisations représentées au sein de la CSDPQ Employé-e de commerce CFC	14

Éditorial

Dans le cadre du processus stratégique, le comité directeur de la CSBFC s'est penché activement sur les valeurs de notre organisation. Ces valeurs (voir encadré) ont été approuvées par l'Assemblée des délégués en septembre 2022, tout comme la mission, la vision et les champs d'action stratégiques. Elles ont constitué le socle de la seconde phase du processus stratégique et sont le fondement de la collaboration interne et de la coopération avec nos partenaires.

Le développement de la Stratégie 2030 de la CSBFC et la préparation au lancement de la nouvelle formation commerciale initiale ont été les principaux axes de travail de l'exercice passé (du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023). Le présent rapport de gestion offre un aperçu de ces projets et des autres activités de la CSBFC.

Nous remercions de leur confiance et de leur soutien au cours de l'exercice écoulé toutes celles et tous ceux avec qui nous avons eu l'occasion de collaborer, à savoir : les partenaires de la formation professionnelle, les partenaires sociaux, les personnes mentionnées dans l'annexe au présent rapport de gestion, tous les acteurs de la formation commerciale initiale – notamment les entreprises formatrices – ainsi que nos partenaires de coopération.

Michel Fischer

Thomas Suter

Les valeurs nécessaires pour atteindre la vision 2030

- En tant que membres de la CSBFC, nous soutenons le profil professionnel formation commerciale initiale dans son ensemble et considérons la diversité des branches comme une chance.
- Nous informons ouvertement les partenaires et acteurs de la formation commerciale initiale et les intégrons très tôt dans le processus de prise de décisions.
- Nous avons confiance dans le travail des organes de la CSBFC, des branches de formation et d'examens commerciales et des collaborateurs et collaboratrices ; nous nous soutenons avec respect.
- Nous attribuons les mandats de manière claire et précise et les assumons de manière contraignante en tant que membres de la CSBFC.
- Dans le cadre de notre travail pour la CSBFC, nous misons sur la transparence, la neutralité (approche intersectorielle) et la franchise.

Introduction de la nouvelle formation commerciale initiale

Début juin 2021, les partenaires ont décidé de reporter d'un an l'introduction de la réforme de la formation commerciale, à l'été 2023, afin de laisser aux cantons, aux écoles professionnelles, aux branches de formation et d'examens commerciales ainsi qu'aux entreprises formatrices davantage de temps pour se préparer. Pour accompagner la mise en œuvre, les partenaires ont constitué à l'été 2020 un organe national de coordination (ONC) pour les réformes dans le commerce de détail et la formation commerciale initiale.

Des tâches partagées, une responsabilité commune

Dans le cadre de l'introduction de la nouvelle formation commerciale initiale, les partenaires endossent différentes tâches.

- Les organismes responsables et les branches de formation et d'examens commerciales élaborent des instruments de mise en œuvre et des médias d'apprentissage pour la formation en entreprise et dans les cours interentreprise, ainsi que pour l'enseignement des connaissances professionnelles dans les écoles.
- Sur la base de standards minimaux, les branches de formation et d'examens commerciales mettent au point des instruments de mise en œuvre en entreprise. Ils servent à assurer et à mettre en œuvre la formation initiale professionnelle ainsi qu'à promouvoir la qualité, et sont ancrés dans l'annexe du plan de formation pour les employé-e-s de commerce CFC.
- Les cantons sont responsables de la mise en place dans les écoles professionnelles ainsi que de la formation continue du personnel enseignant. Les travaux correspondants ont été coordonnés dans le cadre de l'ONC. Depuis l'été 2020, l'ONC a élaboré divers concepts et instruments de mise en œuvre à destination des écoles professionnelles.

Projet « Accompagnement de la mise en œuvre » de l'ONC

L'introduction de mesures de formation axées sur les compétences opérationnelles place les acteurs de la formation professionnelle initiale devant des défis complexes. Par conséquent, l'ONC accompagnera et soutiendra les responsables de projet au sein des écoles professionnelles et des cantons jusqu'en 2025. Le projet de l'ONC comprend des mesures de soutien au processus de mise en œuvre d'une part, et un échange d'expérience d'autre part, afin d'acquérir des compétences de pilotage et de concevoir des mesures visant à optimiser les instruments de mise en œuvre. Plus d'informations sur www.la-reforme.ch.

Médias d'apprentissage pour l'enseignement des connaissances professionnelles dans les écoles

Afin de permettre une mise en œuvre cohérente à l'échelle nationale des connaissances professionnelles dans les écoles professionnelles, les organismes responsables de la formation commerciale initiale (CSBFC / CIFIC Suisse) ont conçu des médias d'apprentissage pour l'enseignement des connaissances professionnelles et fondé l'association « Berufskundliche Lernmedien in der kaufmännischen Grundbildung » (BLM). L'association BLM fait office de partenaire de vente, d'éditrice et de prestataire de services pour les personnes passant commande. Elle est aussi l'interlocutrice des écoles professionnelles. Les médias d'apprentissage pour l'enseignement des connaissances professionnelles ont été publiés en temps voulu pour les trois années de la formation et dans les trois langues officielles (allemand,

français et italien). Les organismes responsables de la formation commerciale initiale invitent les écoles professionnelles à participer à l'optimisation et au développement des médias d'apprentissage. Ils reçoivent en outre une newsletter contenant des conseils et des instruments utiles pour les cours.

Transfert des dispositions d'exécution « Coordination CI / organisation scolaire »

Les dispositions d'exécution pour la coordination des cours interentreprise (CI) avec les écoles professionnelles en date de 2012 seront transférées sur la base des nouveaux décrets sur la formation. Les dispositions existantes constituent une base validée par les partenaires pour la mise en œuvre des tableaux des leçons et des CI. Dans la mesure du possible, les CI et l'enseignement en école ne doivent pas avoir lieu en même temps. Cet impératif nécessite une bonne coordination. À quelques détails près, l'actualisation des dispositions d'exécution a été validée en collaboration avec les cantons et les écoles professionnelles au cours de l'exercice 2022/2023.

Concepts de branche pour la formation initiale en école

Les branches de formation et d'examens commerciales impliquées dans la formation initiale en école (FIEc) ont pour mission d'axer leurs concepts de CI et les contrôles de compétences CI sur les spécificités de ce modèle de formation, sur la base des plans de formation nationaux Employé-e de commerce CFC (avec et sans maturité professionnelle). Cette exigence s'applique tant aux stages de longue durée qu'aux CI. Les branches doivent ajuster leurs instruments de formation en entreprise et leurs instruments de mise en œuvre (mandats pratiques, grilles de compétences) pour les stages de longue durée et les adapter aux mandats pratiques scolaires. Ces travaux se poursuivront pendant l'exercice 2023/2024.

Les branches suivantes participent à la FIEc : Services et administration, Commerce, Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme, Logistique et transports internationaux et Administration publique. Des informations plus détaillées sont disponibles dans un aperçu publié sur le site Internet de la CSBFC (Informations spécialisées > Documents orfo 2023 > Formation initiale en école : branches participantes).

Formation professionnelle initiale Employé-e-s de commerce AFP

Au niveau AFP, la CIFIC Suisse travaille à la mise en œuvre en étroite collaboration avec la CSBFC. Toutes deux ont ainsi élaboré et édité, avec la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), la « recommandation d'exécution aux cantons pour gérer les formations raccourcies et rallongées des formations professionnelles initiales Employé-e de commerce AFP et Employé-e de commerce CFC ».

La formation commerciale initiale au niveau AFP (précédemment appelée Assistant-e de bureau AFP) a été entièrement révisée sur la base de la formation commerciale initiale CFC. Cette réorientation s'accompagne de défis particuliers en termes de mise en œuvre : positionnement sur le premier et le deuxième marché du travail, concepts cantonaux de mise en œuvre, engagement et participation des branches de formation et d'examens commerciales. Avec le projet de mise en œuvre « Mesures pour la mise en œuvre Employé-e de commerce AFP », la CIFIC Suisse s'assure que les défis d'ordre conceptuel soient traités en temps voulu. Ce projet se concentre sur la réorientation de la formation initiale AFP, sur la structuration des offres des écoles professionnelles, sur les mesures de soutien et de promotion en faveur des personnes en formation qui rencontrent des difficultés, ainsi que sur le passage du niveau AFP à la formation initiale CFC raccourcie.

La stratégie 2030 de la CSBFC en ligne de mire

Le processus stratégique de la CSBFC à l'horizon 2030 est désormais terminé. Sur la base des décisions de principe prises lors de l'Assemblée des délégués de 2022, le comité directeur a mis au point les instruments de direction et la nouvelle structure organisationnelle.

La CSBFC interviendra à l'avenir sous un nouveau nom. L'Assemblée des délégués de 2023 statuera sur la nouvelle stratégie.

Theo Ninck, accompagnateur du Comité dans le processus de stratégie

Pour l'élaboration de la nouvelle stratégie, le Comité de la CSBFC a tenu à s'assurer de la participation élevée des membres. La stratégie a ainsi été élaborée dans le cadre d'un séminaire et de neuf séances du comité directeur. Quatre ateliers ont été organisés avec à chaque fois plus de 30 représentantes et représentants des organisations membres. Une consultation écrite a par ailleurs eu lieu à deux reprises. Les retours reçus lors des ateliers et des consultations ont été intégrés aux documents relatifs à la stratégie. La stratégie ainsi établie a été largement approuvée par la plupart des branches de formation et d'exams commerciales lors de la dernière consultation. Le dernier atelier de branches en date a permis de clarifier certains points critiques et de les ancrer dans la stratégie.

Le Comité souhaitait également obtenir l'aval des partenaires quant à la stratégie. Les organisations faitières du monde du travail, la Société suisse des employés de commerce, l'Union patronale suisse, l'Union suisse des arts et métiers, la Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales, la communauté d'intérêts des entreprises participant à la formation professionnelle nationale de même que les représentantes et représentants des cantons et de la Confédération ont ainsi été consultés dès le début des travaux relatifs à la stratégie. Leurs propos ont été pris en compte dans l'analyse. À la fin du processus, toutes ces parties prenantes ont été impliquées dans la consultation et une nouvelle fois interrogées. Leurs retours ont tous été positifs.

Si l'Assemblée des délégués l'approuve, la nouvelle stratégie sera mise en œuvre. Il est important qu'elle soit ancrée dans les statuts révisés et que la composition des comités soit réorganisée (Assemblée extraordinaire des délégués de novembre 2023). Il faudra ensuite laisser le temps nécessaire au processus de mise en œuvre.

Les points essentiels de la nouvelle stratégie

- Le rôle de direction et de coordination de la CSBFC dans la formation commerciale professionnelle sera renforcé, notamment dans la formation initiale.
- La CSBFC deviendra à moyen terme l'organisation responsable des deux formations commerciales initiales. Cela impliquera dans une première étape la mise en place d'un pilotage conjoint des deux formations initiales professionnelles (AFP, CFC) par la CSBFC et la CIFIC Suisse. La reprise de la responsabilité du niveau AFP par la CSBFC interviendra dans un second temps.
- Dans le cadre de la formation professionnelle supérieure, les échanges avec les organismes responsables dans le domaine commercial et de la gestion d'entreprise seront favorisés afin d'organiser le champ professionnel dans son ensemble de manière attrayante.
- L'influence de la CSBFC dans le cadre de la politique nationale de la formation professionnelle sera renforcée et l'implication précoce des partenaires sociaux et des entreprises se verra institutionnalisée. Les représentantes et représentants de ces partenaires siégeront désormais au Comité, sachant que les branches conserveront la majorité.
- Des domaines de compétences seront mis en place afin d'assurer l'organisation efficace du fonctionnement stratégique et opérationnel. Les branches seront davantage impliquées dans les affaires courantes de la CSBFC grâce à la Conférence des branches.

- Un nom pertinent et neutre soulignera la nouvelle orientation : Bildung Kaufleute Schweiz (BIKAS), Formation Commerciale Suisse (FOCOS), Formazione Commerciale Svizzera (FOCOS).
- Les deux précédents sites Internet de la CSBFC et de la formation commerciale initiale seront réunis et gérés efficacement.

Rétrospective des SwissSkills 2022

Les Championnats suisses des métiers SwissSkills ont eu lieu entre le 7 et le 11 septembre 2022 à Berne. C'est la première fois que les employé-e-s de commerce participaient à un championnat intersectoriel. La CSBFC s'est servie de cette plateforme pour communiquer sur la nouvelle formation commerciale initiale.

Les chiffres sont impressionnants. L'édition 2022 des SwissSkills a enregistré 120 000 visiteuses et visiteurs, dont 64 000 élèves en phase d'orientation professionnelle. Au total 152 métiers étaient représentés, parmi lesquels 87 avaient organisé un championnat. Les employé-e-s de commerce CFC étaient de la partie et ont ainsi participé pour la première fois à un concours intersectoriel : 30 jeunes employé-e-s provenant de neuf cantons, huit branches et 16 écoles professionnelles se sont affronté-e-s pour décrocher des médailles. L'or est revenu à Stefano Giorolamo du Tessin, l'argent à Luca Portmann du canton de Zurich et le bronze à Joya Stettler, de Berne.

Des championnats nés de la coopération

Les championnats des métiers pour les jeunes employé-e-s de commerce ont pu être organisés grâce à la coopération des organismes responsables de la formation commerciale initiale (CSBFC et CIFIC Suisse), de la Société suisse des employés de commerce et de l'école WKS KV Bildung (Berne). Le concept du concours était axé sur les compétences opérationnelles professionnelles intersectorielles de la nouvelle formation commerciale initiale.

La réalité augmentée au service de la promotion de la formation commerciale

Les Championnats suisses des métiers SwissSkills mettent à l'honneur la formation professionnelle. La CSBFC s'est servie de cette plateforme pour assurer la promotion des formations commerciales initiales, par exemple à l'aide de personnages en réalité augmentée en taille réelle, en l'occurrence des personnes en formation, auxquels les visiteuses et visiteurs du stand ont « donné vie » via leur smartphone. Les apprenant-e-s leur ont raconté ce qui les fascinait dans la formation commerciale initiale et les perspectives professionnelles qu'elle leur ouvrait.

Informé sur la nouvelle formation commerciale initiale

Pour la première fois, la CSBFC s'est affichée aux couleurs de la nouvelle formation commerciale initiale – celles du site Internet formation-commerciale-initiale.ch. D'ailleurs, la CSBFC a également profité de son stand pour communiquer sur la nouvelle formation commerciale initiale, par exemple par le biais de citations retranscrites sur grand écran de responsables de formation des écoles professionnelles, ou encore dans le cadre d'entretiens avec les visiteuses et visiteurs.

Changement au sein de la direction

En février 2023, le comité de la CIFIC Suisse a élu Marco Niklaus, nouveau secrétaire exécutif, succédant ainsi à Roland Hohl. En vertu du contrat de mandat entre la CIFIC Suisse et la CSBFC, Marco Niklaus reprend également la direction de la CSBFC.

Marco Niklaus : tel est le nom du nouveau secrétaire exécutif de la CIFIC Suisse et ainsi également de la CSBFC. Il a repris ces deux fonctions de Roland Hohl au 1^{er} septembre 2023.

Marco Niklaus a effectué un Bachelor of Arts en langue et littérature anglaises suivi d'un Master of Science en géographie à l'Université de Berne. Il dispose également d'un diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité avec qualification pédagogique intégrée de la Haute école pédagogique de Berne, ainsi que d'un MAS / EMBA HES pour personnel qualifié et de direction à la PHW Private Hochschule Wirtschaft Bern.

Fort de son activité d'enseignant et de directeur des filières de formation de la formation commerciale initiale ainsi que des filières de formation continue dans le domaine du management, de la direction et du marketing auprès de la WKS KV Bildung à Berne, Marco Niklaus possède de solides connaissances et une expérience approfondie en formation professionnelle et management.

Merci à Roland Hohl

Roland Hohl était le secrétaire exécutif de la CIFIC Suisse depuis 2002 et à ce titre, celui de la CSBFC depuis 2003. Dans le cadre de différents comités nationaux, Roland Hohl a participé pendant vingt ans à divers projets intersectoriels relatifs à la formation professionnelle. Il a par ailleurs accompagné les trois dernières grandes réformes de la formation commerciale initiale.

Le Comité de la CSBFC remercie Roland Hohl pour son engagement indéfectible et son action efficace au service de la formation commerciale initiale. Il a considérablement marqué l'évolution de l'apprentissage le plus populaire de Suisse et l'a guidé vers un avenir prometteur avec beaucoup de clairvoyance. Le Comité remercie également Roland Hohl pour sa gestion fidèle et rigoureuse du secrétariat ainsi que pour sa collaboration toujours collégiale et constructive.

Jusqu'à son départ à la retraite officiel fin avril 2024, Roland Hohl participera à différents projets en tant que délégué du Comité de la CIFIC Suisse et représentera les intérêts de la CSBFC et de la CIFIC Suisse au sein de l'Organe national de coordination (ONC) chargé de la mise en œuvre des réformes dans le commerce de détail et la formation commerciale initiale. Il apportera par ailleurs son soutien à son successeur, en particulier dans le domaine du développement professionnel et de la qualité. Nous adressons nos meilleurs vœux à Roland Hohl pour la suite.

Organes et représentations

Comité

Au cours de l'exercice 2022/23, le Comité a tenu sept séances ordinaires. L'introduction de la nouvelle formation commerciale initiale, les projets de mise en œuvre correspondants et le processus stratégique de la CSBFC ont constitué les principaux thèmes abordés. Trois réunions extraordinaires supplémentaires ont été tenues pour traiter de la Stratégie 2030 de la CSBFC.

Les branches se sont réunies par trois fois (27 janvier 2022, 17 mai 2022 et 30 mars 2023). Elles ont évoqué l'introduction de la nouvelle formation commerciale initiale (participation et planification des travaux de mise en œuvre) ainsi que la Stratégie 2030 de la CSBFC (participation et analyse des résultats de la consultation).

Le comité de conseil s'est réuni pour assurer la préparation et le suivi des réunions du comité, des réunions de branches et des réunions extraordinaires.

Secrétariat

Outre ses affaires courantes et la gestion du Secrétariat de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) Employé-e de commerce CFC, le Secrétariat de la CSBFC a centré ses activités 2022/23 sur les tâches en lien avec l'information et la communication relatives à l'introduction de la nouvelle formation commerciale initiale et avec le soutien administratif des projets de mise en œuvre.

Délégué-e-s

Au cours de l'exercice 2022/23, les membres suivants du Comité ont représenté la CSBFC au sein d'organes permanents et de groupes de travail :

- Konsortium Berufskundliche Lernmedien (éditeur) et Verein Berufskundliche Lernmedien in der kaufmännischen Grundbildung (vente) : Michel Fischer et Roland Hohl
- Organe national de coordination (ONC) chargé de la mise en œuvre des réformes dans le commerce de détail et la formation commerciale initiale : Roland Hohl
- Groupe de coordination Financement des examens de fin d'apprentissage commercial par les cantons : Roland Hohl et Martina Oertli
- Conseil consultatif de l'Observatoire de la formation professionnelle à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (OFP IFFP) : Roland Hohl

Les délégué-e-s de branches suivants ont collaboré au groupe central de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) destiné à la mise en œuvre du concept de formation pour les expert-e-s aux examens, :

- Ralph Schumacher, Branche Services et administration (SA), délégué des grandes branches
- Markus Bühlmann, Branche Construction et habitation, délégué des branches de taille moyenne et du groupe de branches « Production, logistique, commerce »
- Flavia Roth, Branche Assurances-maladie et assurances sociales, déléguée des petites branches
- Laurent Comte, employé de commerce AFP et délégué de la Suisse romande

Annexe

La CSBFC en bref

La CSBFC a été fondée en 2003. Depuis 2012, la CSBFC est une association : en sa qualité d'association de la formation professionnelle, elle est responsable de la formation professionnelle initiale des employé-e-s de commerce CFC.

La CSBFC

- assure la qualité de la formation commerciale initiale ;
- adapte en permanence la formation aux exigences de l'époque ;
- assure la cohésion d'une profession d'employé-e de commerce CFC très diversifiée ;
- assure l'échange d'informations et d'expériences entre les branches ;
- représente les intérêts de la profession vis-à-vis des autorités et de l'opinion publique ;
- tisse des liens avec les acteurs de la formation commerciale initiale ;
- s'engage pour que la profession soit perçue positivement.

La CSBFC compte 21 branches de formation et d'examens, responsables des cours interentreprise, de la partie entreprise de la formation et de la procédure de qualification. À partir de la rentrée 2023, 19 branches de formation et d'examens participeront à la mise en œuvre de la nouvelle formation commerciale initiale.

Membres de la CSBFC

- Administration fédérale
- Assurance privée
- Assurances-maladie et assurances sociales
- Automobile
- Banque
- Chimie
- Commerce
- Construire et habiter
- Fiduciaire/immobilière
- Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme (HGT)
- Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (Industrie MEM)
- Industrie alimentaire
- Logistique et transports internationaux (LTI)
- Marketing & Communication
- Notariats de Suisse
- Öffentliche Verwaltung / Administration publique / Amministrazione pubblica (ovap)
- Santé
- Services et administration (SA)
- Transport
- Transports publics
- Voyages

Membres du Comité

- Melinda Bangerter, Services et administration (DA)¹ (depuis juin 2023)
- Michel Fischer, Fiduciaire/immobilière, co-direction du Comité¹
- Rafael Giobbi, Banque²
- Roland Hohl, secrétaire exécutif, avec vote consultatif¹
- Matthias Hurni, Assurances-maladie et assurances sociales²
- Michael Kraft, Services et administration (SA)¹ (jusqu'à mai 2023)
- Barbara Kühne, Construire et habiter²
- Martina Oertli, Öffentliche Verwaltung / Administration publique (ovap)
- Regula Rothen, Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (Industrie MEM)^{1/2}
- Ueli Stursberg, Commerce^{1/2}
- Thomas Suter, Logistique et transports internationaux (LTI), co-direction du Comité¹
- Simon Werren, Assurance privée²

¹ Membre du comité de conseil

² Membre du groupe de travail « Qualité et mise en œuvre »

Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat

- Roland Hohl, secrétaire exécutif
- Ingrid Hertach, Secrétariats de la CSBFC et de la CSDPQ Employé-e de commerce CFC
- Christine Löffel, suppléance des Secrétariats

Christoph Brand, Brand AG Treuhand und Revisionen, Berne, est chargé de la tenue de la comptabilité.

Organe de révision

OBT AG, Zurich

Membres de la CSDPQ Employé-e de commerce CFC

- Roland Hohl, CSBFC, président
- Melinda Bangerter, SEC Suisse (depuis juin 2023)
- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CDECS
- Michel Fior, SEFRI
- Michel Fischer, CSBFC
- Rafael Giobbi, CSBFC
- Andreas Hösli, VSH
- Matthias Hurni, CSBFC
- Michael Kraft, SEC Suisse (jusqu'en mai 2023)
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Barbara Kühne, CSBFC
- Patrick Lisser, CSFP
- Martina Oertli, CSBFC
- Eva Palaiologos, CDECS
- Regula Rothen, CSBFC
- Ueli Stursberg, CSBFC
- Thomas Suter, CSBFC
- Gabriel Wehrle, CSEPC
- Simon Werren, CSBFC
- Gabriel Willemin, CSEPC

Avec voix consultative

- Michael Keck, FPS
- Yvonne Widmer, FPS

Organisations représentées au sein de la CSDPQ Employé-e de commerce CFC

SBFI	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEFRI	Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione
SBBK	Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
CSFP	Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale
SKKAB	Schweizerische Konferenz der kaufmännischen Ausbildungs- und Prüfungsbranchen
CSBFC	Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales
CSRFC	Conferenza svizzera dei rami di formazione e degli esami commerciali
KFMV	Kaufmännischer Verband Schweiz
SEC Suisse	Société suisse des employés de commerce
SIC Svizzera	Società svizzera degli impiegati del commercio
SKKBS	Schweizerische Konferenz kaufmännischer Berufsfachschulen
CSEPC	Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales
CSSPC	Conferenza svizzera delle scuole professionali commerciali
KSHW	Konferenz Schweizer Handels- und Wirtschaftsmittelschulen
CECS	Conférence des écoles de commerce suisses
CSCS	Conferenza delle scuole di commercio svizzere
CSCS	Conferenza da las scolas medias commercialas svizras
VSH	Verband Schweizerischer Handelsschulen
BCH	Berufsbildung Schweiz
FPS	Formation professionnelle Suisse
FPS	Formazione professionale Svizzera
FPS	Formaziun profesunala Svizra